

La lettre des élus de gauche de « SIMIANE AVEC VOUS »

Le Petit Simianais



Email : Simianeavecvous@aol.com

Site Internet : <http://simiane.avec.vous.free.fr>

Numéro 6

EDITORIAL

COLLEGE : Pour une vraie concertation.

La mise en service du collège en 2005, nous laisse prévoir des modifications importantes dans le quotidien de notre village. Il apparaît normal que cette mutation fasse l'objet d'une concertation populaire. Un dialogue entre la population, les associations, les services administratifs et les collectivités territoriales s'avère indispensable. Nous devons participer collectivement à la gestion de notre environnement et à ces transformations prévisibles.

Cette situation, sans précédent sur notre commune, devrait s'inspirer de ce qui s'est réalisé dans une ville voisine, où la municipalité a consulté la population pour la satisfaire au mieux.

Voici quelques sujets de réflexion qui ne pourront pas laisser indifférents nos concitoyens soucieux de l'avenir de la commune et du bien être de leur famille.

☞ La sécurité urbaine et routière :

. Etudes de risques naturels avec résolutions des mesures préventives : plans d'évacuation et secours, aménagements de zones de repli hors de l'enceinte du collège.

. Etudes de risque en prévention routière : conformation du réseau urbain, régulation supervisée par notre police municipale, prévision réaliste du trafic attendu.

. Prévention de la délinquance aux abords du collège, étude d'un projet de télésurveillance (pourquoi pas !), coopération concertée avec le C.I.P.D (1).

☞ L'environnement

. Intégration paysagère des constructions respectant les spécificités de l'architecture régionale pour sauvegarder ce site appréciable qui a motivé le choix de résidence.

. Aménagement des créneaux de fréquentation du complexe sportif : harmonisation de l'Education Physique et Sportive de nos collégiens avec la fréquentation du public et de l'école primaire.

. Evaluation des nuisances ultérieures engendrées par la mise en service de l'établissement (assainissement etc...).

Nous entendons déjà s'élever des critiques telles que : « **nous anticipons trop largement, nous noircissons le tableau et qu'il faut attendre, pour constater les résultats et décider des mesures à prendre** ».

Ainsi, nous nous trouverons devant des situations irréversibles ou difficilement récupérables. Dès à présent, parlez-en avec votre entourage, notre association reste à votre écoute et souhaite vous aider à obtenir une concertation constructive avec les acteurs de ce projet.

A ce titre, le 22 juin, lors du forum citoyen des élus de Simiane avec Vous, avec d'autres associations, se tiendra un large débat sur ce thème.

(1) Comité d'Intervention de Prévention de la Délinquance.

Les Bulles de la Fontaine



Loi SRU

Changement de Ton La Loi n'a pas plu.

Lors du Conseil Municipal du 27/02, le 1er magistrat de la ville avouait que la Loi dite S.R.U. lui donnait des boutons.....

Dans l'éditorial du Maire du dernier journal municipal, nous avons été heureux (mais très surpris) de lire que la Loi SRU était une bonne chose....

Certes les parlementaires qui ont planché sur cette loi n'ont guère tenu compte des spécificités régionales, mais « DURA LEX SED LEX (Dure est la Loi, mais c'est la Loi), nous le savons bien, mais il faudra trouver rapidement des solutions locales pour appliquer la Loi, sinon les Simianais subiront d'injustes pénalités financière. (affaire à suivre)

BRAVO.

Dans son numéro d'avril, les élus en charge de la communication de notre commune, *et qui ont le privilège de rédiger le journal communal*, flattent la commune pour ses travaux de proximité.

En omettant de préciser que :

1. **L'abris de bus du chemin des Vignes a été obtenu après une pétition initiée par des riverains avec l'appui de l'association des élus de Simiane avec Vous.**
2. **La rénovation des signalisations routières en ville** (*marquage au sol manquant*)
3. **Les aires de jeux pour enfants : avaient pour origine une proposition faite par les élus de Gauche de Simiane avec Vous.**

Nous ne détenons pas le monopole des bonnes idées, toutefois, nos interventions font avancer quelques réalisations.

Le Devoir de Réserve.

Si nous devons suivre une affirmation de notre maire, la revue municipale ne doit pas faire état de polémique (CM de juin 2001).

FORT BIEN !

Mais cette louable volonté s'entache d'une contradiction (encore une !), qu'il nous faut relever en lisant un article du chef de la Police Municipale dans la dernière revue.

Quel que soit le bien fondé du sujet abordé, il est anormal d'utiliser ce moyen de diffusion à de telles fins, d'autant que les termes employés laissent entendre une mise au point avec la population.

La fonction territoriale ne serait-elle plus tenue au devoir de réserve ? Si on doit déroger à l'étiquette, au moins que l'article soit signé par un élu.

PAS DE PUGILAT AU COMPLEXE.

La demande formulée par le club de boxe, pour une manifestation locale n'aura pas lieu. Le motif du refus invoqué par la municipalité, serait un manque d'effectif pour couvrir la surveillance du complexe pendant le créneau horaire de 12h à 14h.

Evidemment pour satisfaire cette demande, il aurait fallu pratiquer le management DU PERSONNEL avec plus d'efficacité (35h00 obligatoire) et se souvenir que l'épanouissement de nos sportifs dépend de la volonté des élus.

DEMOCRATIE LOCALE :

CIRCULEZ Y A RIEN A VOIR.

Collège, route, carrefour, plan de circulation, devenir du sous sol, politique urbaine à venir....

Voilà bien des débats auxquels le citoyen aurait aimé participer !

Les élus de Simiane avec Vous ont été les seuls à demander la tenue de réunions publiques, de création de commissions municipales afin que la richesse de nos points de vue soit confrontée pour pouvoir faire progresser le sentiment de bien vivre à Simiane.

G. BONO (PS) : « Il faudra être sur le terrain, plus près et plus clair »

JM COPPOLA (PC) : « S'ouvrir à gauche, aux associations, à la société civile »

Nous ne rêvons pas en lisant ces déclarations de circonstances, écrites au lendemain des présidentielles. Là où nous rêvons, c'est de le voir un jour se réaliser à Simiane !

Pourtant, il faudra bien l'accepter, sous peine d'en répondre un jour devant les urnes

PETITE VERITE LOCALE.

Les résultats du 1er tour des présidentielles et Législatives attestent que la droite est majoritaire sur Simiane (env 39%). Ce constat démontre bien que lors des élections municipales de 2001, un ratissage peu regardant a favorisé notablement la majorité municipale « présumée » socialiste pour une élection pourtant donnée comme non acquise.

Doit-on en déduire que ce report de suffrage était innocent, sans compromissions de la part de candidats de la liste élue ? Comment expliquer un tel revirement depuis mars 2001 ?

Cette fois encore appliquons le bénéfice du doute, mais réfléchissez objectivement, faites l'addition des résultats, pour en tirer vos conclusions.

Les commissions

COMMISSION DES MARCHES PUBLICS

Très étonnant

Nous sommes de nouveau convoqués pour une commission des marchés publics concernant la restauration scolaire.

Il est vrai que la majorité en place sait tout, prépare donc tout toute seule sans jamais consulter.

Aujourd'hui comme les procédures ont été bien respectées (sic), il y a eu un rappel du préfet.

BRAVO A NOTRE MAJORITE.

Gouverner c'est prévoir, manifestement, ici, qui gouverne et qui prévoit ?

DERNIERES NEWS

L'Air du Temps

25,04 %, tel est le score des partis d'extrême droite sur notre commune lors du 1er tour des élections présidentielles. Cela fait frémir.

Aujourd'hui plus qu'hier, il nous faut prendre en compte cette réalité, et empêcher les représentants du Front National à accéder un jour aux commandes de la mairie.

Pour cela il faut FEDERER les forces de gauche et de progrès, et proposer une alternative d'avenir pour notre commune.

Si nous n'y prenons garde, le prochain maire de Simiane risque fort d'être issu du Front National, en alliance s'il le fallait avec une droite soumise.

Surmontons ensemble les carences démocratiques de la Majorité Municipale, et que vous soyez **Socialiste, LCR, LO, PT, Communiste, Radical, CPNT, et autres**, si vous ne voulez pas donner les clés du village aux représentants du Front National, alors **MALGRE nos différences, mais dans le seul intérêt de notre commune UNISSONS NOUS, nous sommes prêts aujourd'hui à Simiane être pour combattre l'extrême droite.**

GERARA Bruno

Les Bonnes Nouvelles

Naissance

L u d i v i n e et Frédéric GARCIA sont heureux de vous annoncer l'arrivée dans le foyer de la petite EMMY. Félicitations aux parents et grands-parents, et tous nos vœux de bonheur à la « pitchounette »



Sports

De belles bulles de Champagne pour arroser le titre de Champion de France de Judo en catégorie Juniors obtenu par THOMAS CADOUX. Félicitation au récipiendaire ainsi qu'à l'heureux Grand Père, notre ami Michel.



Conseil Municipal du 28 mars 2002

1 – Budget Primitif 2002 de la commune de Simiane Collongue

Les élus de Simiane avec Vous interviennent : Nous ne reviendrons pas sur le débat d'orientation budgétaire. Nous constatons seulement que la répartition des budgets alloués aux associations reste toujours très imparfait. Les 3 réunions des commissions n'ayant servi qu'à ventiler une somme dérisoire sur 3 associations. C'est pourquoi nous voterons pour le fonctionnement et nous nous abstiendrons pour les subventions et l'investissement..

Décisions en matière de contributions directes	Taux de	Section de Fonctionnement Dépenses	Section de Fonctionnement Recettes	Section Investissement Recettes et Dépenses
Taxe d'Habitation	11,28 %	3 664 948 euros	3 664 948 euros	787 948 euros
Taxe foncière	12,12%			
Taxe foncière non bâtie :	27,34%			

Madame le Maire nous indique que depuis 1992, le taux d'imposition est resté stable (certes jamais augmenté depuis leur élection, mais jamais diminué pour revenir au taux d'avant la mise sous tutelle de la Préfecture). Madame le Maire

nous indique que dans les années à venir, il faudrait envisager l'augmentation de cette assiette de l'impôt.

COMMENTAIRE DE SIMIANE AVEC VOUS :

Augmenter les impôts pour investir mieux, nous n'y sommes pas défavorables. Mais augmenter les impôts pour payer le manque de logements sociaux, nous le disons clairement c'est NON ! Nos enfants ont besoin d'habitats pour s'installer. à chaque fois qu'un logement privatif est construit c'est 38 ,11 € soit 250,00 FF de pénalités pour insuffisance de Logement social. Madame le Maire, et son Conseil Municipal qui se revendique de Gauche, doit prendre ses responsabilités, et se conformer à la Loi que son groupe politique a votée à une écrasante majorité à l'Assemblée Nationale.

Vote sur le budget de fonctionnement DEPENSES : POUR : 24 (sauf budget des associations où les 2 élus de Simiane avec Vous s'abstiennent) CONTRE : 4 (la droite a donc voté CONTRE les salaires des fonctionnaires territoriaux ABSTENTION : 2, seulement sur le budget des associations

Vote sur le budget investissement : POUR : 22 ABSTENTION : 2 CONTRE : 4

2 / 3 – Budget Primitif 2001 de l'eau et de l'assainissement

Simiane avec Vous : Conformément à nos engagements clairement de gauche, nous continuons à prôner le retour à une gestion publique de l'eau. Les profits faits par les sociétés des eaux, qui investissent dans d'autres domaines que le leur, nous confortent dans notre position. Nous nous abstenons

5 – Modifications des statuts du syndicat intercommunal du Grand Vallat : acquisition d'une nouvelle compétence liée à la prévention de la délinquance.

Simiane avec Vous : Nous aimerions connaître les actions menées. Pour le reste nous découvrons ce projet, sans que comme d'habitude, nous ayons été informés par le biais des commissions municipales. Nous ne doutons pas de l'utilité de cette maison du « droit du citoyen », mais comment est – il envisagé de la financer ?

La majorité : Nous y travaillons depuis deux ans, vous aurez plus d'information vers le mois de juin. Le financement sera intégré au budget 2003. **Pour 28**

6 –Marché de nettoyage des bâtiments communaux pour 3 ans :

Simiane avec Vous : Nous vous rappelons notre engagement à gauche. De ce fait, nous estimons que pour assurer un travail de qualité dans le temps, seule la municipalisation de l'entretien nous semble performante.

Une commission d'appel d'offres a eu lieu, elle n'a servi qu'à valider une société.

La Majorité : c'est une question de fiabilité de personnel.

Pour : 26 -Contre : 2

11– Convention de mise à disposition de locaux et de moyens financiers entre la commune de Simiane-Collongue et l'association pour l'accueil de la petite enfance :

Simiane avec Vous : Nous avons voté lors du précédent Conseil Municipal un acompte pour cette association, vous n'en faites pas mention dans votre convention. De plus, vous ne dites pas que c'est seulement après contrôle que le solde sera versé. Nous souhaiterions que vous la complétiez. **Pour 27**

12- acquisition terrain de Monsieur SPADOLA – Lieu dit « Hameau des Putis »

Simiane avec Vous : Des riverains des Putis nous ont demandé pourquoi avoir déplacé le transformateur de sa place initiale alors qu'il n'avait pas servi ?

La Majorité : Ils ont été déplacés pour une question de sécurité, les frais ont été pris en charge par EDF.

Pour : 28

Points n'ayant pas fait l'objet de mise au point par les élus :

Organisation de deux séjours d'été avec Mondial Evasion ; Contrats d'assurances des risques statutaires ; maintenance du logiciel « vindette » ; Tarif d'entrée pour les spectacles et mode d'encaissement au moyen de carnet de quittance à souche ; Frais inhérents aux spectacles culturels, sportifs organisés par la commune de Simiane-Collongue ; Demande de subvention dans le cadre de la DGE ; Ouverture d'une 10^{ème} classe à la rentrée 2002 **POUR :28**

Conseil Municipal du 23 MAI 2002

3 – Stage de formation dispensé par le centre départemental des Bouches du Rhône de formation de sportifs et moniteurs en sauvetage secourisme. POUR 27

Simiane avec Vous : Nous aimerions connaître vos critères pour faire ce stage, ainsi que le public concerné par cet enseignement, et à quelle date il se fera.

Majorité Municipale : nous n'avons jamais besoin de choisir. Il s'adresse aux jeunes, au CCF, aux ATSEM...

4 – Participation aux frais de transport d'un montant de 350 euros à l'ASSC pour le déplacement des jeunes footballeurs. POUR 27

Simiane avec Vous : Sur le principe, nous ne pouvons qu'être favorables à cette demande. Mais nous constatons que dans d'autres circonstances, vous n'avez pas été aussi généreux avec d'autres disciplines sportives. Il serait opportun de faire connaître vos critères du caractère exceptionnel des manifestations que vous souhaitez financer.

Majorité Municipale : des subventions ponctuelles pour des déplacements lointains. Il faut nous en avertir longtemps à l'avance.

Commentaire : deux poids deux mesures, est-ce ça l'égalité ?

5 –Virement de crédit.

POUR 21 - ABSTENTION : 6

Simiane avec Vous : Dans la logique de notre vote lors du dernier Conseil Municipal sur la section investissement, nous nous abstenons.

6 –Création d'un poste d'agent d'entretien.

POUR 27

Simiane avec Vous : Nous nous réjouissons de toute transformation en emploi statutaire des emplois précaires encore existants sur la commune. Nous aimerions savoir pourquoi cette règle ne se généralise pas à tous les emplois précaires dans cette situation.

Majorité Municipale : lorsque nous l'avons pu nous l'avons fait. Il n'était pas possible de créer un poste pour 11 mois ou un poste aléatoire.

Commentaire : Il est possible légalement et si on le veut, de créer un CDD pour un homme qui sera à la retraite dans 11 mois. Pour pouvoir prétendre à une intégration faut-il se mettre à genou ou connaître certaines personnes ?

8 – Versement d'une subvention de 150€ au profit de l'association du mémoire de notre dame d'Afrique POUR 21
ABSTENTION 6(dont 4 de la Majorité)

9 –Versement d'une subvention en faveur de la société d'entraide de la légion d'honneur. POUR 21 ABSTENTION : 6
(dont 4 de la Majorité)

Simiane avec Vous : Nous tenons à vous rappeler la notion d'intérêt général pour la commune et notamment l'article L2121-29 du CGCT : « **Le conseil municipal émet des vœux sur tous les objets d'intérêt local.** » Nous vous rappelons aussi, « le principe simple posé par la loi du 23/07/87 selon lequel toute association déclarée peut recevoir des subventions des collectivités territoriales doit être concilié avec le principe selon lequel l'association doit présenter un intérêt pour la collectivité. » L'association du mémoire de notre dame D'Afrique ainsi que la société d'entraide de la légion d'honneur (dont les actions se font hors Simiane), ne présentent pas un intérêt certain pour la commune de Simiane-Collongue.

Majorité Municipale : Ce sont des symboles, c'est un devoir de mémoire.

4 Conseillers de la Majorité Municipale : Il n'y a pas eu de discussion à ce sujet en commission.

10– Délibération fixant les indemnités de fonctions du maire et des adjoints.

POUR 27

Simiane avec Vous : Madame le Maire, nous sommes heureux de constater que vous vous servez de la Loi 2002-276 du 27 février 2002, relative à la Démocratie de proximité pour aligner vos défraiements à la hauteur de ce que la Loi vous y autorise. Mais nous constatons que vous omettez dans ce conseil municipal, de soumettre aux élus votre obligation de réserver un espace à votre opposition dans la revue municipale et votre site Internet comme vous y oblige la même Loi. Quand comptez-vous vous mettre en conformité ?

Majorité Municipale : Il faudra faire une réunion informelle pour en discuter, Je ne veux pas que cela devienne un journal politique. Nous mettrons noir sur blanc, les espaces réservés et les limites du contenu. Je ne veux pas de référence à des problèmes politiques, je veux pas de polémiques. Les parlementaires oublient les petites communes.

Commentaires : La Majorité parlementaire n'était-elle pas de l'obédience majorité municipale ?

11– Avenant N°3 à la convention d'affermage du 24/02/87 Service de l'eau

POUR 21 ABSTENTION : 6

12- Avenant N°1 à la convention d'affermage du 24/02/87 Service de l'assainissement: POUR 21 ABSTENTION : 6

Simiane avec Vous : Conformément à nos idéaux de gauche, et à nos votes précédents, nous nous abstenons.

Ces points n'ont pas fait l'objet de commentaires :

1 – Demande de subvention 2002 auprès du Conseil

Général pour la peinture des volets et des portes extérieures de l'Hôtel de Ville et aménagements intérieurs / 2 – Versement des indemnités à messieurs les percepteurs / 7 – Versement d'une subvention de 915 € au « resto du cœur » /

13- Désignation par le conseil municipal en vue des élections prud'homales d'un employeur et d'un employé sur proposition du Maire. POUR 28

.... AFIN QUE DEMOCRATIE ET SOLIDARITE NE SOIENT PAS DE VAINS MOTS, JE VOUS ENGAGE, A VOTER MASSIVEMENT POUR ROLAND POVINELLI ET SON SUPPLEANT MICHEL AMIEL

**Odile PETRI
Maire de Simiane-Collongue
(tract de campagne électorale)**

Dans un tract de soutien d'un candidat aux élections, madame le Maire se déclare pour la DEMOCRATIE et la SOLIDARITE.

TOTALEMENT DISCORDANT, SI ON OBSERVE LA POLITIQUE LOCALE DE SA MAJORITE MUNICIPALE :

DEMOCRATIE :

- ☞ Où est le Conseil Municipal Jeunes ?
- ☞ Où en sont les Commissions Municipales ?
- ☞ Où en sont les Commissions Extra Municipales ?
- ☞ Où en est le dialogue avec sa population sur les grands travaux ?

. Le collège : Silence

. L'aménagement du Cours des Héros : Silence

. L'aménagement de la croix de fer : Silence

Etc.....

Sur ces dossiers, comme d'habitude, vous serez consultés, non pour donner un avis, mais pour constater des décisions SANS APPEL.

SOLIDARITE :

- ☞ Un parc de logements sociaux à moins de 5%, alors que de l'aveu même du Maire, 70 demandes de Simianaises et Simianais ne peuvent être honorées.
- ☞ Malgré de beaux discours et une association, les adolescents sont délaissés pour beaucoup. Toujours pas de nouveautés, ni de propositions concrètes en vue.
- ☞ A 11 mois de la retraite, la personne en Contrat emploi Consolidé qui assurait la sécurité des piétons devant la maternelle a été « remercié sans ménagement ». Pourtant des solutions existaient. **Mais il y a eu dans le traitement de ce dossier un manque de volonté voire de SOLIDARITE**, et cette personne est à l'ANPE avec 57% de 4500 Francs.....

MORALITE

Se revendiquer de gauche est une chose,

Appliquer une politique de gauche en reste une autre.

Manifestement ici à Simiane, les promesses fleurissent, pas les actes.

CORRECTION.

A la page suivante, sur le 1er article, une faute de frappe nous a fait oublier un M à commission. Remarquée trop tard, après le tirage de la page double, nous avons tenu à rectifier cette erreur devant vous.

Il faut donc lire : **COMMISSION DES MARCHES PUBLICS**

Veillez nous excuser pour cette légère erreur.

Sylvie BOSSY et Bruno GERARA
Conseillers Municipaux de Gauche
Elus sur la liste « Simiane avec Vous »

**Vous invitent au
2° Forum Citoyen
Samedi 22 juin 2002
Sur le cours des héros**

De 10h à 11h00 : Contrôle citoyen de l'activité des élus : c'est la clé de voûte de la démocratie.

De 11h00 à 12h00 : Débat : COLLEGE de SIMIANE : Projet avec les citoyens ou délégation aux seuls élus ?